



# BULLETIN ADHESION 2022

## MAISON DE L'ARCHITECTURE HAUTS DE FRANCE

Association à but non lucratif, la Maison de l'Architecture des Hauts-de-France est rattachée au Réseau National des Maisons de l'Architecture. Elle a pour objectif de promouvoir et diffuser l'architecture.

### Tarifs :

Renouvelle son adhésion	Adhère pour la première fois
<input type="radio"/> Particulier = 20€	<input type="radio"/> Particulier = 10€
<input type="radio"/> Particulier couple = 25€	<input type="radio"/> Particulier couple = 15€
<input type="radio"/> Architecte = 50€	<input type="radio"/> Architecte = 25€
<input type="radio"/> Agence d'Architecture = 100€	<input type="radio"/> Agence d'Architecture = 50€

- Associations = 300€
- Collectivités = 300€
- Partenariat privé = 1500€

Règlement par : Chèque à l'ordre de l'Association Maison de l'Architecture Hauts-de-France

OU Virement IBAN : FR76 3000 4017 1700 0100 1294 338

Nom - Prénom : .....

(Structure ou Agence) : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Email : .....

J'accepte de recevoir la newsletter

**Date / Signature :**

**MAISON DE L'ARCHITECTURE HDF**  
15 RUE MARC SANGNIER - 80000 AMIENS  
TÉL : 03 22 91 62 04  
ma.hautsdefrance@gmail.com

Suite à la mise en place de la RGPD, en remplissant ce formulaire d'adhésion vous acceptez une utilisation de vos données. Sauf manifestation de votre part, la durée du traitement de vos données est illimitée.